

ANNEXE C

N° du dossier de la Cour CV-10-8533-00CL

**ONTARIO
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
RÔLE DES AFFAIRES COMMERCIALES**

DANS L’AFFAIRE DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS
AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C. 1985,
c. C-36, DANS SA FORME MODIFIÉE

ET DANS L’AFFAIRE D’UN PLAN DE TRANSACTION OU
D’ARRANGEMENT DE PUBLICATIONS CANWEST INC./
CANWEST PUBLISHING INC., CANWEST BOOKS INC. ET
CANWEST (CANADA) INC.

REQUÉRANTES

PREUVE DE RÉCLAMATION SEC

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CRÉANCIER :

a) Nom complet :

_____ (le « créancier »).

(Nom complet du créancier initial. Produire une seule réclamation pour toutes les divisions du créancier.)

b) Adresse postale complète :

c) *Numéro de téléphone :

d) *Numéro de télécopieur :

- e) *Adresse courriel : _____
- f) *À l'attention de (personne-ressource) : _____
- g) Le créancier a-t-il vendu ou cédé la réclamation à une autre partie?
 Oui ___ Non ___ (dans l'affirmative, remplir la section 5)

***Pour accélérer le traitement de toutes les réclamations, veuillez indiquer au moins votre numéro de téléphone ou de télécopieur ou votre adresse courriel.**

2. PREUVE DE RÉCLAMATION

LE SOUSSIGNÉ ATTESTE :

- a) Qu'il est le créancier, ou occupe le poste de _____ auprès du créancier, et est au courant de toutes les circonstances liées à la réclamation mentionnée aux présentes;
- b) Qu'il est au courant de toutes les circonstances liées à la réclamation énoncées ci-après;
- c) Que l'entité SEC avait et a toujours la dette suivante envers le créancier (*les réclamations libellées en monnaie autre que le dollar américain doivent être converties en dollars canadiens selon le cours du change affiché à midi par la Banque du Canada à la date de dépôt. Les réclamations libellées en dollars américains doivent être converties en dollars canadiens selon le cours du change du dollar américain affiché à midi par la Banque du Canada à la date de dépôt, soit 1,0344 \$ CA : 1 \$US.*)

| | Réclamations antérieures au dépôt | Réclamations découlant de la restructuration | Total des réclamations |
|---|-----------------------------------|--|------------------------|
| Publications Canwest Inc./Canwest Publishing Inc. | \$ | \$ | \$ |
| Canwest Books Inc. | \$ | \$ | \$ |
| Canwest (Canada) Inc. | \$ | | |
| Canwest Société en Commandite/Canwest Limited Partnership | \$ | \$ | \$ |
| Total des réclamations | \$ | \$ | \$ |

3. **NATURE DE LA RÉCLAMATION**

(COCHER ET REMPLIR LA CATÉGORIE PERTINENTE)

Réclamation non garantie de _____ \$

Réclamation garantie de _____ \$

Pour cette dette, le soussigné est titulaire d'une sûreté grevant les actifs de l'entité SEC, évaluée à _____, dont les détails et la valeur sont annexés à la présente preuve de réclamation.

(Donner tous les détails de la sûreté, y compris la date à laquelle elle a été consentie, la valeur que vous attribuez aux actifs grevés par votre sûreté et le fondement de cette évaluation, et joindre une copie des documents attestant la sûreté.)

4. **DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION :**

Les détails de la réclamation totale du soussigné sont joints aux présentes.

(Transmettre tous les détails de la réclamation et annexer les documents justificatifs, y compris le montant, les détails des opérations ou des conventions donnant lieu à la réclamation, le nom des cautions, le cas échéant, et le montant de la réclamation qui leur est attribué ainsi que la date et le numéro de toutes les factures, les détails de tous les crédits et escomptes et les autres sommes réclamés).

5. **RENSEIGNEMENTS SUR LE OU LES CESSIONNAIRES) (remplir uniquement si vous avez vendu ou cédé votre réclamation à une autre partie) :**

- a) Nom complet du cessionnaire de la réclamation (si elle a été vendue en totalité ou en partie). S'il y a plus d'un cessionnaire, joindre des feuilles distinctes contenant les renseignements suivants :

_____ (le « cessionnaire »)

Montant total cédé de la réclamation _____ \$

Montant total non cédé de la réclamation _____ \$

Montant total de la réclamation _____ \$
(ce montant doit correspondre au « total de la réclamation » inscrit au point 2)

- b) Adresse postale complète du cessionnaire :

c) Numéro de téléphone du cessionnaire : _____

d) Numéro de télécopieur du cessionnaire : _____

e) À l'attention de (personne-ressource) : _____

6. DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION

La présente preuve de réclamation SEC doit parvenir au contrôleur d'ici **17 h (heure de Toronto) le 7 mai 2010** ou, **SI VOUS AVEZ UNE RÉCLAMATION DÉCOULANT DE LA RESTRUCTURATION, D'ICI 21 JOURS SUIVANT LE MOMENT OÙ VOUS ÊTES RÉPUTÉ AVOIR REÇU LA POCHETTE POUR LES RÉCLAMATIONS SEC CONFORMÉMENT À L'ORDONNANCE** (à moins que le contrôleur et les entités SEC conviennent par écrit d'accepter la preuve de réclamation SEC après cette date ou que le tribunal l'ordonne), à l'adresse suivante :

FTI Consulting Canada Inc., contrôleur nommé par le tribunal de Publications Canwest Inc./Canwest Publishing Inc. et al
Mécanisme de réclamation
79 Wellington Street West
Suite 2010, P.O. Box 104
Toronto (Ontario)
M5K 1G8

À l'attention de : Pamela Luthra
N° de téléphone : 1 888- 310-7627
N° de télécopieur : 416-649-8101
Courriel : **CanwestLP@fticonsulting.com**

Le _____ 2010.

Signature : _____